

DEPARTEMENT DE L'YONNE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOGNY LA CHAPELLE
COMPTE-RENDU DU JEUDI 25 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal de Flogny la Chapelle, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le jeudi 25 janvier de l'An Deux Mil dix huit à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOUVET, Maire.

Présents: MMmes CONVERSAT et INGRAIN, Mr MANSANTI, adjoints
MM. GOVIN, CAILLIET, NICOLAUD, RODRIGUES et DENOMBRET, Mmes
THINEY et FORTINI

Absentes excusées: Mmes RENAUT (pouvoir Mr GOVIN) et CHARLOT (pouvoir
Mme FORTINI)

Secrétaire de séance: Mr CAILLIET

ORDRE DU JOUR

- 1 – Caution conservée (2018-01)
- 2 – Mutation de logement (2018-02)
- 3 – Renforcement de chaussée Rue du Fourneau (2018-03)
- 4 – Mise en ligne des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux (2018-04)
- 5 – Indemnité de conseil au percepteur (2018-05)
- 6 – Ouverture d'un poste de technicien territorial (2018-06)
- 7 – Devis de MOBIDECOR pour la bibliothèque (2018-07)
- 8 – Zones humides ou peupliers (2018-08)
- 9 – Motion de soutien contre la fermeture des urgences de TONNERRE (2018-09)
- 10 – Motion de soutien contre la fermeture d'une classe (2018-10)
- 11 – Informations diverses

Le Conseil Municipal accepte le compte-rendu du 04 décembre 2017

1 - Délibérations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

2018-01 * de conserver la caution de Mr et Mme COUTELA, suite à leur départ de l'appartement communal 1 Rue de la Forêt, d'un montant de 450 €

2018-02 * d'accepter la demande de Madame KEDZIA Carole, de muter de l'appartement F2 au 1 Rue de la Forêt, à l'appartement F3 au 35 Rue Nationale, à la date du 1^{er}/03/2018, et d'encaisser la caution correspondante au nouveau logement, suite au départ du locataire du 35 Rue Nationale au 28/02/2018

2018 - 002

2018-03 * de retenir le devis de l'entreprise MANSANTI TP d'un montant de 23 254,50 € HT soit 27 905,40 € TTC concernant le renforcement de la chaussée Rue du Fourneau. Deux autres devis ont été demandés (entreprise FORTINI pour 35 712,50 € HT et PROXI TP pour 26 410 € HT)

2018-04 * d'autoriser le Maire à mettre les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux en ligne (site territoires numériques), la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), le giratoire et le lotissement, et mandate le Maire afin de signer tous les documents nécessaires

2018-05 * le versement de l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor, soit un montant de 463,84 €

2018-06 * l'ouverture d'un poste de technicien territorial à temps complet

2018-07 * d'accepter le devis de MOBIDECOR d'un montant de 673,04 € TTC concernant l'achat de rangements pour la bibliothèque

2018-08 * de voter soit pour l'aménagement de zones humides ou la replantation de peupliers, Route des Etangs.

POUR l'aménagement de zones humides

THINEY YOLANDE

GOVIN GERARD

RENAULT AURELIE (POUVOIR GOVIN GERARD)

CAILLIET JEAN-BERNARD

BOUVET JEAN-PAUL

POUR la replantation de peupliers

MANSANTI FRANCK

FORTINI NOELLE

CHARLOT CORINNE (POUVOIR FORTINI NOELLE)

RODRIGUES MICHEL

DENOMBRET JEAN-MARIE

NICOULAUD ANDRE

ABSTENTION

CONVERSAT PIERRETTE

INGRAIN JEANNINE

Le projet de replantation d'environ 660 peupliers est retenu, avec le devis de l'entreprise NAUDET de LORDONNOIS d'un montant de 6 149 € HT

2018-09 * de dire NON à la fermeture des urgences de nuit des hôpitaux de TONNERRE et de CLAMECY.

Le Conseil Municipal décide d'adopter une motion afin que les urgences de nuit des hôpitaux de TONNERRE et CLAMECY soient préservées

2018-10 * Le Conseil Municipal soutient les parents d'élèves contre la fermeture d'une classe au groupe scolaire de FLOGNY LA CHAPELLE. La municipalité a fait l'effort de construire un groupe scolaire neuf, il y a 5 ans, et cette commune est dotée de toutes les infrastructures (gymnase, terrain de foot, centre de loisirs, garderie, cantine, bibliothèque...)

2 - Information

- Organisation le 11 mars 2018 de courses cyclistes. Deux courses jeunes et une course seniors

La séance est levée à 23 heures 30

Fait à Flogny la Chapelle le 30 janvier 2018

Le Maire,
Jean-Paul BOUVET.

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE FLOGNY LA CHAPELLE" and "1853". In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "JP Bouvet".